

« UNIMED »

Société Anonyme au capital de 32.000.000 DT
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira - 4060, Sousse
RC : B 117421996 - MF : 020190 J/A/M/ 000 - N° affiliation CNSS : 134571-32

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 10/06/2021

Au vu des circonstances sanitaires exceptionnelles actuelles liées à la pandémie du COVID 19, et dans le but de garantir la santé et la sécurité de tous, « UNIMED » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire sera tenue le jeudi 10/06/2021 à 11 h, 00 au siège social sis à la zone industrielle de Kalaa Kébira 4060 Sousse, sans la présence physique des actionnaires, en se limitant au Bureau de l'Assemblée.

A cet effet, les actionnaires désirant prendre part aux travaux de cette Assemblée Générale Ordinaire sont priés d'envoyer - du 25/05/2021 au 03/06/2021 - une demande d'inscription sur l'adresse suivante : ago2021@unimed.com.tn

Cette demande doit mentionner sous peine de nullité :

- Nom, prénom, n° CIN (pour les personnes physiques) / dénomination sociale, identifiant unique (pour les personnes morales),
- Nombre d'actions détenues
- Nom de l'Intermédiaire en bourse
- Adresse mail de notification

Après vérification des données, le Secrétariat de l'Assemblée enregistrera les présences, communiquera aux actionnaires ayant déposés leurs inscriptions : les documents afférents à cette Assemblée, le modèle de Procuration, le formulaire unique de vote ainsi que l'invitation à la vidéo conférence.

Les actionnaires peuvent adresser via courrier électronique à l'adresse sus- indiquée, toute question et/ou observation, à l'attention du Président de l'Assemblée ou aux commissaires aux comptes et se rapportant aux points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale dans un délai ne dépassant pas le 03/06/2021.

Toute question reçue donnera lieu à une réponse de la part de la société par retour mail et dans un délai ne dépassant pas le 08/06/2021.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier électronique ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale via le même mode.

Une fois rempli et signé (simple signature), le formulaire de vote doit être adressé à la société via l'adresse mail déjà indiquée, ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax au numéro 73 342 472. La date limite de réception du formulaire de vote - dûment rempli et signé - est le 09/06/2021.

Les inscriptions reçues par E- mail feront office d'emargement de la feuille de présence et de calcul du quorum.

Le déroulement des travaux de l'Assemblée se fera en présence d'un huissier notaire.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « UNIMED ».

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit de participer aux travaux de l'Assemblée générale Ordinaire, être inscrits sur les registres de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Ordre du jour de l'Assemblée :

- *Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 et quitus aux administrateurs.*
- *Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2020 ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées,*
- *Affectation des résultats.*
- *Distribution des dividendes*
- *Pouvoirs pour formalités.*

Pour le Conseil d'Administration

Texte des résolutions à voter
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 10/06/2021

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020, et quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2020, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2020.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2020, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions réglementées.

3^{ème} résolution : Affectation des résultats.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général des commissaires aux comptes, et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2020, les membres de l'Assemblée décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2020 :	6 979 958	Dinars
Résultats reportés antérieurs :	55 006 011	Dinars
Total à affecter :	61 985 969	Dinars
Réserves Légales :		Dinars
Distribution de Dividendes	15 000 000	Dinars
Réserves ordinaires		Dinars
Résultats reportés de l'exercice 2020 :	46 985 969	Dinars

Suite à cette affectation le montant des réserves ordinaires passe de 55 006 011 Dinars à 46 985 969 dinars.

4^{ème} résolution : Distribution des dividendes

L'Assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de 15 000 000 Dinars à prélever sur les résultats reportés.

L'Assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes au plus tard le 30/06/2021.

Dividendes par action = 0.468 dinars

5^{ème} résolution : Pouvoirs pour formalités.

L'Assemblée décide de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.